

Affiché au
GRAND CAHORS le :

- 7 FEV. 2018

Séance du 29 janvier 2018 à 19 heures

Commune de CAHORS – CHAI - Salle de réunion

*Aujourd'hui, 29 janvier deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la
Commune de CAHORS – Salle de réunion - CHAI*

Etaient présents :

53 titulaires dont 4 possédant une procuration
10 suppléants

▪ TITULAIRES : 53

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE
Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, M.
TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK
Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-
Luc,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,

ST DENIS CATUS
ST GERY-VERS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

▪ SUPPLEANTS : 10

BOUZIES
BOISSIERES
CAILLAC

Mme MARMIESSE Yvette,
Mme GARRIGOU Isabelle,
M. MARTIN Caroline,

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication*

CIEURAC	M. GARD Michel,
FONTANES	M. PLANAVERGNE Jean-François,
LABASTIDE DU VERT	Mme SOLIVERES Hélène,
LHERM	Mme SALANIE Jacqueline,
MONTGESTY	M. LEFEBVRE Jean-Yves,
ST MEDARD	M. CICUTO Daniel,
TOUR DE FAURE	M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents : 20 titulaires

BOUZIES	M. RAFFY Gilles,
CAHORS	Mme FAUBERT Françoise, Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à M. SIMON), M. DELPECH Bernard, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy,
CATUS	M. VAZ Victor,
DOUELLE	Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. LAVAUR),
ESPERE	Mme BOURDARIE Paulette,
LABASTIDE DU VERT	M. CANCEIL Philippe,
MERCUES	M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à M. PETIT), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry,
ST CIRQ LAPOPIE	M. MIQUEL Gérard,
ST GERY - VERS	M. GILES Jérôme,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. GILBERT Joël,
TRESPoux-RASSIELS	M. DIOT Fabrice,

Etaient excusés ou absents : 12 suppléants

CABRERETS	M. PAULIN Peter,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
FRANCOULES	Mme LAVERGNE Lydie,
GIGOUZAC	M. OUVRARD François,
LES JUNIES	M. BARDINA Fabien,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
NUZEJOULS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. SOULIER Yves,
ST CIRQ LAPOPIE	M. DECREMPS Frédéric,
ST DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

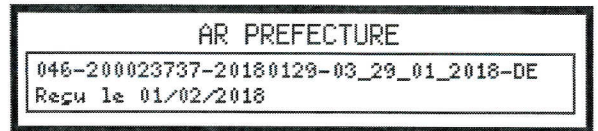
L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Amortissements – Mise à jour des durées

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :
Délibération n° 03 - 7 FEV. 2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 29 janvier 2018
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR
Direction : Finances

Objet : Amortissements – Mise à jour des durées

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 28 mars 2011, le Conseil communautaire du Grand Cahors a arrêté une durée d'amortissement pour certaines immobilisations.

Il convient aujourd'hui de modifier la durée d'amortissement pour l'acquisition des logiciels et licences et de passer la durée à 5 ans contre 2 ans auparavant.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater des dépenses à l'opération 11 pour le montant précisé ci-dessus ;
- b- De s'engager à inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication